



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Dossier suivi par: Luc Leyder
Tél.: 83 91 12-33
Email: luc.leyder@esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que, par délibération du 11 décembre 2020, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a fixé le prix unitaire de vente des bons de repas sur roues à 15,00 EUR à partir du 1^{er} janvier 2021.

Le règlement afférent a été approuvé par la Ministre de l'Intérieur le 10 février 2021, no de référence 836x94f0a/NH.

Le texte intégral en est à la disposition du public au secrétariat communal.

Eschdorf, le 22 février 2021
Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

Date d'affichage: 24 février 2021